

Déclaration Pour des services d'identification électronique dignes de confiance



Accepté par la Session des jeunes par 198 voix contre 0

Année: 2019
Thème: E-government et e-voting
Destinataire: DFJP, Parlement
Type d'entrée: Déclaration

Contenu:

Nous, la Session fédérale des jeunes 2019, demandons au Département fédéral de justice et police et au Parlement que les services d'identification électronique (E-ID) soient gérés par un office compétent de la Confédération suisse et non pas par des entreprises privées.

Justification:

L'identité électronique (E-ID) constitue la base des nouvelles plateformes de cyberadministration. Elle augmente l'efficacité des entreprises publiques et se présente comme une conséquence logique de la numérisation. Toutefois, une loi approuvée par le Parlement attribue les compétences de développement et de délivrance de l'identification électronique non pas à la Confédération, mais à des entreprises privées. Cette attribution de compétences est problématique, car les entreprises privées ne disposent pas de politiques de confidentialité aussi strictes que la Confédération. De plus, la confiance que les citoyen·nes accordent aux entreprises privées en matière de protection des données a été gravement ébranlée, alors qu'une délivrance exercée uniquement par la Confédération garantirait un contrôle politique direct. Cela permettrait aussi à la Confédération d'assumer le rôle d'interlocuteur central et d'appréhender de manière plus ciblée les failles de sécurité. Sans compter que l'objectif primaire d'une entreprise, générer des profits, est en conflit avec la protection des données des citoyen·nes, car les données personnelles sensibles comportent un intérêt économique important pour les entreprises. Nous nous opposons donc au projet de loi actuel, mais aussi au référendum qui a été lancé en réaction à ce projet. Nous défendons un juste milieu, qui fasse avancer le développement de l'E-ID, mais dans les limites d'une délivrance étatique.

Informations intéressantes sur le thème et Document

22.03.2021: Un objectif intermédiaire pour l'identité électronique (E-ID) a été atteint. Le rejet clair de la loi sur l'identification électronique ouvre la voie à une identification électronique au niveau de l'État, comme l'exige la Session des jeunes 2019. Cette déclaration a été adoptée par 198 voix contre 0 en séance plénière de la Session des jeunes, ce qui souligne doublement l'opinion des jeunes. Le Forum de la Session des jeunes est satisfait de ce résultat de la votation nationale et continuera à plaider en faveur d'une identification électronique de l'État. Suivez le lien dans notre Bio à la demande de la Session des jeunes de 2019.

Etat et Succès:

Suivi par le forum non terminé